



BULLETIN D'INSCRIPTION

à la Transhumance au Tyrol



Du 23 au 28/09/26 - Tarif : **1.150€**

Bulletin à retourner dûment rempli avec le chèque d'inscription

Date d'inscription :	
Nom(s) :	
Prénom(s) :	
Adresse :	
CP/Ville :	
Tél/Port :	
E-mail :	

Règlement en 7 fois

Dates de règlement	Nb personnes		mensualités		soit/mois
à l'inscription		X	165 €	=	
10-mars-26		X	165 €	=	
10-avr-26		X	165 €	=	
10-mai-26		X	165 €	=	
10-juin-26		X	165 €		
10-juil-26		X	165 €		
10-août-26		X	160 €		
total			1 150 €		
Supplément chambre adulte seul(e)			130 €	=	
TOTAL :					

Ou règlement en 3 fois

Dates de règlement	Nb personnes		mensualités		soit/mois
à l'inscription		X	390 €	=	
10-avr-26		X	380 €	=	
10-juil-26		X	380 €	=	
			1 150 €		
Supplément chambre adulte seul(e)			130 €	=	
TOTAL :					

Le chèque à la réservation sera encaissé le 10 février 2026

Adresse où retourner ce bulletin d'inscription avec le chèque joint :

Signature de chaque participant :

Association Vacances Loisirs
Jeannine SCHERER
16 rue de la Goulotte . Cidex 89
54136 BOUXIERES AUX DAMES
☎ + 33 6 07 40 06 53
✉ + 33 3 83 22 63 26
✉ scherer.jackie@wanadoo.fr

« Association Vacances Loisirs » (A.V.L) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. SIREN 523979326.



BULLETIN D'INSCRIPTION

à la Transhumance au Tyrol



Du 23 au 28/09/26 - Tarif : **1.150€**

BULLETIN A CONSERVER

Date d'inscription :	
Nom(s) :	
Prénom(s) :	

Règlement en 7 fois

Dates de règlement	Nb personnes		mensualités		soit/mois
à l'inscription		X	165 €	=	
10-mars-26		X	165 €	=	
10-avr-26		X	165 €	=	
10-mai-26		X	165 €	=	
10-juin-26		X	165 €		
10-juil-26		X	165 €		
10-août-26		X	160 €		
			1 150 €		
Supplément chambre adulte seul(e)			130 €	=	
TOTAL :					

Ou règlement en 3 fois

Dates de règlement	Nb personnes		mensualités		soit/mois
à l'inscription		X	390 €	=	
10-avr-26		X	380 €	=	
10-juil-26		X	380 €	=	
			1 150 €		
Supplément chambre adulte seul(e)			130 €	=	
TOTAL :					

Le chèque à la réservation sera encaissé le 10 février 2026

Prix comprenant : transport Bouxières/TYROL/Bouxières - Les déplacements, visites et activités prévues (adaptables en fonction des conditions climatiques) - Pension complète (*sauf dépenses personnelles*) - L'assurance annulation – Les Conditions Générales de Vente de l'opérateur sont disponibles sur le site d'AVL ou par courrier sur demande.

Les chèques doivent être IMPERATIVEMENT reçus par AVL AVANT le 10 de chaque mois.



V3

Association Vacances Loisirs

Jeannine SCHERER

16 rue de la Goulotte . Cidex 89

54136 BOUXIERES AUX DAMES

☎ + 33 6 07 40 06 53

✉ + 33 3 83 22 63 26

✉ scherer.jackie@wanadoo.fr

✉ avl54.e-monsite.com

« Association Vacances Loisirs » (A.V.L) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. SIREN 523979326.